



ASSEMBLEE GENERALE PAROISSE SAINT-MICHEL DU VAR DIMANCHE DE PENTECOTE 28 MAI 2023 COMPTE-RENDU

Notre Assemblée Générale était initialement prévue le 18 mai, pour le jeudi de l'Ascension, mais, n'étant pas assez nombreux pour atteindre le quorum, l'AG a dû être décalée au Dimanche de la Pentecôte, fête de l'Eglise, le 28 mai 2023.

L'AG commence à 15h par la prière à l'Esprit Saint. L'assemblée se compose de 29 fidèles en présentiel, dont 20 votants, et 11 fidèles représentés par procuration.

RAPPORT MORAL

Le père Basile remercie les participants de leur présence et débute la séance par un bref rappel du particularisme de notre paroisse, celui d'être très isolé en milieu rural, comme peut l'être un monastère, qui, ne l'oublions pas, est à l'origine du lieu de Saint-Michel du Var. Le trajet moyen de nos fidèles "réguliers" pour venir à leur paroisse doit donc se situer autour de 40 kms minimum et par les temps actuels cela représente un budget mensuel non négligeable.

De plus, les 1400 fidèles inscrits au listing se voient répartis sur la France entière. D'où l'importance de notre lettre paroissiale hebdomadaire et de nos publications sur les réseaux sociaux que gère avec beaucoup de dévouement Grégoire de Lagausie, sous-diacre de la paroisse et éditeur de son métier.

Depuis notre dernière réunion du 20 novembre, peu d'évolution sont à noter durant ces 5 mois ; la fréquentation de la paroisse reste stable, sans toutefois retrouver son niveau d'avant la Covid19. La fête de Pâques, avec les deux Liturgies (Nuit pascale et Dimanche matin), a connu une belle affluence avec environ 250 fidèles.

Notre appel au bénévolat n'a, hélas, pas eu les résultats espérés... Probablement du fait de cet isolement géographique. Bien sûr, nous restons attentifs à toute proposition d'aide...

Le projet de la chapelle de la Sainte Trinité évoqué lors de notre dernière rencontre (voir le CR du 20 nov. 2022) est toujours d'actualité. A aujourd'hui, seul le luminaire a été réalisé et mis en place : la fresque de la Sainte Trinité est maintenant illuminée à chaque office. « *Trinité Sainte, Gloire à toi !* ».

Vote : le rapport moral ne soulève pas de question particulière ; il est approuvé à l'unanimité.

ELECTION

La parole est donnée à Marie Tattier, votre représentante paroissiale nommée par le clergé. Marie fait état de ses difficultés actuelles concernant sa santé fluctuante et de l'importance de ses responsabilités déjà prises au sein de l'Eglise et de l'Ecole de Philocalie. Elle souhaiterait donc se retirer de cette fonction et présente sa démission. Nous la remercions chaleureusement pour toutes ces années d'engagement assumées avec beaucoup de psychologie et de douceur.

Marthe Cavallère, votre représentante paroissiale élue par vous, fidèles, se présente à nouveau pour un mandat de 4 ans. Elle est réélue à l'unanimité moins une abstention. Nous l'applaudissons pour ce nouvel engagement de sa part.

Dans les mois qui viennent une nouvelle représentante paroissiale sera nommée par le clergé en remplacement de Marie.

RAPPORT FINANCIER

F.M. Expert, notre cabinet d'experts comptables (qui est également celui de l'Eglise, du monastère et de l'A.A.V.O.) donne son rapport au 31 décembre 2022. Un exemplaire est mis à la disposition de l'assemblée. Notre chère trésorière Zoé Lemonnier, à qui nous devons aussi bon nombre des belles photos de la paroisse, nous fait le compte-rendu suivant :

la Paroisse est déficitaire de 3.300€ comme résultat de l'année 2022. Nous avons reçu moins de dons qu'en 2021 : 8200€ de dons en 2022 contre 10.000€ en 2021. Les cotisations sont également en baisse. Les charges (dépenses) sont passées de 2.500€ en 2021 à 12.000€ en 2022. Cela est dû à un don de 5000 € à l'association de l'E.O.F, et à plus de 4.000 € de salaire pour Eric et des charges (nov et dec 2022).

Nous avons conscience que nos finances ne s'arrangeront pas en 2023 car nous continuerons à payer une partie du salaire d'Eric pour aider notre Eglise et le monastère. De plus, si nous parvenons (enfin) à trouver un professeur de chant, nous aurons à le rémunérer. Actuellement il reste environ 10.000 € sur notre Livret A.

Vote : les comptes sont approuvés à l'unanimité.

DIVERS

Dans le cadre de l'écosite, les chantiers participatifs devraient reprendre dès septembre, le planning reste à établir avec la communauté. Nous pensons au vendredi et au samedi matin, une fois par mois avec la possibilité d'un hébergement gratuit pour la nuit du vendredi selon les disponibilités laissées par les sessions et enseignements.

Vous le savez, les agapes, ces moments de partages autour d'un déjeuner dominical sont réservées aux fêtes. Nous aimerions étendre ces beaux moments de convivialité à chaque Dimanche, sous forme d'« agapèros » sur le parvis de l'église, après la Liturgie. C'est d'ailleurs ce que nous faisons avant l'épidémie de Covid. A cette époque notre chère Marthe pouvait s'en occuper mais ce n'est plus le cas aujourd'hui et nous devons donc trouver d'autres bénévoles pour prendre la relève. Durant l'AG, quelques candidatures se présentent mais cette fréquence hebdomadaire pose problème... Elisha propose d'établir un planning modulable et accessible à tous avec le logiciel Framadate. Avant tout, avec Marthe, nous devons bien détailler et poser le travail à fournir avant de le soumettre aux personnes intéressées... A suivre donc...

La permanence des visites de notre église en après midi n'est assuré, en semaine, que le jeudi, par une fidèle. Myriam (Drouot) s'occupe de celles des weekends. Une demande de bénévolat est lancée pour les autres jours. Danièle Gillet propose son aide pour les vendredis et éventuellement un autre jour encore. Le texte de la visite lui a été donné et, à l'heure de ce compte rendu, elle a déjà reçu ses premiers visiteurs. Nous la remercions chaleureusement.

Des concerts, notamment de chants sacrés géorgiens, seront envisagés dans les prochains mois. Nous essayerons de les programmer en après midi de nos grandes fêtes.

Notre AG se termine vers 17h30 par un « Notre Père » et encore tous nos remerciements à l'assemblée.

Que Dieu bénisse.

Le Conseil Paroissial